

## Les retraites à l'équilibre en 2018

# SITUATION SOCIALE

Pour mener à bien le sauvetage des retraites, le gouvernement a fait preuve en même temps d'audace et de prudence.

L'audace a d'abord été d'engager une réforme qui n'était nullement prévue dans les promesses électorales présidentielles et qui, initialement, ne devait être abordée qu'à l'occasion de la campagne du prochain quinquennat. Mais la crise a précipité l'échéance : les déficits sociaux se sont amplifiés et leur calendrier s'est dangereusement rapproché. Les pouvoirs publics n'ont alors pas hésité à ouvrir ce dossier à haut risque dans un climat social morose, sans le remettre à plus tard comme cela s'était déjà produit dans le passé.

Plusieurs voies étaient envisageables pour rétablir l'équilibre financier des régimes par répartition. Du point de vue du dialogue social, le choix fait d'emblée de « répondre à un déséquilibre démographique par des solutions démographiques » n'était pas le plus aisé, tant il allait à l'encontre non seulement de l'attachement compréhensible des Français à un acquis social symbolique, mais aussi de la pratique bien établie des arrangements sociaux privilégiant la cessation d'activité des seniors à l'occasion des plans sociaux dans les entreprises.

En repoussant de deux ans seulement l'âge de départ en retraite, soit bien moins que ce qu'exigeaient les projections du COR, les pouvoirs publics ont joué la carte de la prudence, au point que c'est peut-être l'ampleur des protestations des syndicats et de la gauche déjà en campagne électorale qui laisse croire à l'existence d'une rupture radicale. Il n'est qu'à constater les décisions beaucoup plus sévères prises chez nos voisins pour apprécier les options prises à leur juste mesure. La France a simplement réduit l'écart avec le peloton des autres pays européens.

Également, en laissant à l'écart de la réforme les régimes spéciaux et les retraités, le plan gouvernemental témoigne d'une démarche précautionneuse qui épargne aussi largement les fonctionnaires.

D'abord fermeté dans l'affirmation de principes marquant la rupture, ensuite modération et concessions dans les mesures concrètes : cette démarche du volontarisme sarkozien n'est pas propre aux retraites. Elle est même sa marque de fabrique que l'on retrouve dans toutes les grandes décisions économiques et sociales prises depuis 2007. Les syndicats méconnaissent cette réalité en se crispant sur la retraite à 60 ans. En évoquant « les évolutions qui pourraient être envisagées sur tout ou partie » du projet gouvernemental après la présentation de l'avant-projet de réforme, l'Élysée a d'ailleurs montré que le jeu reste ouvert et qu'une nouvelle phase de concertation est ouverte. Elle ne porte pas sur des questions subalternes puisqu'elle pourrait concerner la pénibilité, les carrières longues, les polypensionnés : autant de questions concrètes et majeures donnant du « grain à moudre » au dialogue social, à condition toutefois de ne pas remettre en cause l'équilibre financier prévu.

---